

## **Permis A1 ou permis A2 ?**

### **Le permis A1 : moto de moins de 125cm<sup>3</sup> et plus de 16 ans**

Pour les personnes souhaitant conduire une motocyclette dont la cylindrée n'excède pas 125 cm<sup>3</sup>, dont la puissance n'excède pas 11 kW et dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,1 kW par kilogramme.

Le candidat doit :

- être âgé d'au moins 16 ans ;
- avoir réussi l'épreuve théorique générale moto (code moto) ;
- justifier d'un minimum de 20 heures de leçons, dont 8 sur piste et 12 sur route pour être autorisé à passer l'examen du permis A1.

### **Le permis A2 : motos de moins de 35kw et plus de 18 ans**

Pour les personnes souhaitant conduire une moto d'une puissance n'excédant pas 35 kW ; dont le rapport puissance/poids est inférieur à 0,2 kW/kg et qui n'est pas issue d'un modèle développant plus de 70 kW.

Le candidat doit :

- être âgé d'au moins 18 ans ;
- avoir réussi l'épreuve théorique générale moto (code moto) ;
- justifier d'un minimum de 20 heures de leçons, dont 8 sur piste et 12 sur route pour être autorisé à passer l'examen du permis A2.

## LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

### ***DÉROULEMENT DE LA FORMATION AUX CATEGORIE « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE***

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc. Les conducteurs de motocyclettes sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier. L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir. Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et un livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

#### ***Le déroulement de la formation***

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs. Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite. Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette. Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution. Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

### ***Comment se déroule l'examen ?***

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation. L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité. Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.



# A1/A2/A

Nom de l'auto-école :

Responsable pédagogique :

N° d'agrément :

## PROGRAMME de formation

# REMIC

4 COMPÉTENCES GLOBALES 38 COMPÉTENCES ASSOCIÉES



1

### Maîtriser

*le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation*

- A. Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matières d'équipement du motard.
- B. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- C. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- D. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre de la machine en sécurité.
- E. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- F. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- G. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- H. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- I. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- J. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- K. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- L. Réaliser un freinage d'urgence.

2

### Appréhender

*la route et circuler dans des conditions normales*

- A. Connaître et respecter les règles de circulation.
- B. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- C. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- D. Adopter l'allure aux situations.
- E. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- F. Tourner à droite et à gauche.
- G. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- H. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Retrouvez toutes ces compétences dans votre livret d'apprentissage.



3

### Circuler

*dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers*

- A. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- B. Croiser, dépasser, être dépassé.
- C. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- D. Communiquer avec les autres usagers.
- E. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- F. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- G. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- H. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- I. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- J. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- K. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...

4

### Pratiquer

*une conduite autonome, sûre et économique*

- A. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- B. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- C. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et recommandations à appliquer.
- D. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- E. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- F. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.
- G. Pratiquer l'écoconduite.